1834. La TUERIE de la rue Transnonain

Le massacre de douze Parisiens par les troupes de Louis-Philippe n'aurait pu être qu'un horrible fait divers vite oublié. Mais un dessin, celui de Daumier, allait donner aux victimes de la rue Transnonain le visage de la répression.

Par **Maïté Bouyssy**

DR

L'AUTEUR *Maïté Bouyssy est maître de conférences honoraire à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne. Elle a notamment publié* La Guerre des rues et des maisons du maréchal Bugeaud *(rééd. numérisée Chryséis, 2013) et prépare un livre sur le massacre de la rue Transnonain,* Le Roman noir d'une ténébreuse affaire.

Le 14 avril 1834, au petit matin, douze Parisiens furent massacrés dans leur immeuble de la rue Transnonain (actuelle rue Beaubourg) par les troupes de Louis-Philippe qui, depuis la veille, avaient repris le contrôle du centre de la ville. Un dégât collatéral, diraient nos contemporains… De fait, des affaires bien plus sanglantes survenues elles aussi sous la monarchie de Juillet (1830-1848) n'eurent pas une pareille publicité. Au même moment, à Lyon, on tirait sur les faubourgs insurgés, causant la mort de près de 600 personnes. Et qui se souvient, malgré *Les Misérables*, du massacre du cloître Saint-Merry qui eut lieu en 1832 dans le même quartier parisien, et fit plus de 100 victimes ?

Si la « bavure » de la rue Transnonain eut un tel écho, c'est parce que l'artiste Daumier l'a immortalisée avec sa lithographie *Rue Transnonain, le 15 avril 1834*, publiée dès juillet 1834. La longue durée de la mémoire politique de cette affaire interroge : le dessin de Daumier fait recette depuis l'instauration de la IIIe République. Il a longtemps figuré dans « le » Malet et Isaac, le manuel d'histoire des lycées de la IVe et de la première Ve République, pourtant peu illustré. Stendhal y fait allusion dans son *Lucien Leuwen*, son dernier roman qu'il entreprit le mois suivant la tuerie, en mai 1834.

Nous allons tenter de comprendre pourquoi ce malheureux fait divers est devenu un événement qui peut durablement modifier le regard porté sur Louis-Philippe et l'orléanisme.

Face à l'évolution conservatrice de la monarchie de Juillet, installée depuis la révolution de 1830, l'opposition républicaine était chaque jour davantage acculée. Les provocations se multipliaient et les libertés promises en 1830 étaient remises en cause. Pour museler toute opposition, le gouvernement prit en février et avril 1834 des mesures répressives qui mirent le feu aux poudres. Le mouvement éclata chez les ouvriers de la soie à Lyon en avril.

A Paris, 150 membres de la Société des droits de l'homme (la principale association républicaine fondée en 1831[1]) furent arrêtés préventivement. Pourtant, au soir du dimanche 13 avril, des barricades s'élevèrent notamment dans les quartiers Saint-Merry et Sainte-Avoye. Le lendemain, alors que les troupes s'emparaient des barricades, des soldats pénétrèrent au 12 de la rue Transnonain où ils abattirent hommes, femmes et enfants.

Immédiatement, le débat porta sur la cause de la tuerie. Selon la thèse officielle, confirmée par la grande enquête menée pour la Chambre des pairs érigée en cour de justice et publiée en onze volumes en 1835, tout a commencé lorsqu'on a tiré depuis cet immeuble et blessé un capitaine d'infanterie. La contre-enquête menée par Charles Breffort, fils et frère de victimes, visait à le démentir. Jamais rien n'a pu être prouvé sur le tir ou l'absence de tir provenant de cette maison.

Décryptage

Maïté Bouyssy, qui a enseigné l'histoire culturelle du politique à Paris-I, replace l'affaire de la rue Transnonain dans un « moment politique frénétique » *qu'elle a identifié entre 1824 et 1834, soit entre les prémices de la révolution de 1830 et le durcissement de la monarchie de Juillet. A l'instar des mélodrames du boulevard du Crime où les Parisiens affluaient, le discours politique utilisait alors les codes du drame pour mieux justifier l'urgence de la répression. A cette frénésie, la lithographie* Rue Transnonain, le 15 avril 1834 *semble répondre par* « le silence de la mort » *(Baudelaire).*

UN CHEF-D'ŒUVRE DE DAUMIER

Rue Transnonain, le 15 avril 1834 **de Daumier fut publiée trois mois après le massacre, dans *L'Association mensuelle* de Charles Philipon, farouche opposant à Louis-Philippe. On y voit, réunis dans une même chambre, les cadavres d'un homme dans la force de l'âge, d'une femme, d'un enfant et d'un vieillard qui semblent avoir été surpris dans leur sommeil. Baudelaire, ignorant l'abondance de linge de la literie, voulut y voir la « *chambre traditionnelle du prolétaire* ». Le fort mollet du personnage central est sans doute une allusion à Doyen, mort trois ans plus tôt, mais dont la physionomie était célèbre, et qui avait durant des années animé un théâtre dans l'immeuble du 12, rue Transnonain.** **M.B.**

LONDRES, THE BRITISH MUSEUM, DIST. RMN © THE TRUSTEES OF THE BM

Qui étaient ces innocents massacrés au saut du lit le 14 avril 1834 ? En 1857, Baudelaire, très impressionné par le dessin de Daumier, parla de prolétaires (« *Dans une chambre pauvre et triste, la chambre traditionnelle du prolétaire* [...], *le corps d'un ouvrier nu* [...] »). Il n'en est rien.

Actifs et entrepreneurs, parfois notables de la garde nationale, ces hommes étaient des bourgeois qui s'adonnaient aux métiers parisiens du luxe. Leur immeuble du n° 12 était un immeuble de rapport de belle allure, sis à l'emplacement des n° 62-66 de l'actuelle rue Beaubourg. Grâce au certificat de décès, dressé par le docteur Herne, nous connaissons le nom et l'état des douze victimes *(cf. p. 82)*. La plupart d'entre elles ont été abattues alors qu'elles faisaient face à la troupe, désarmées : aucune trace de poudre ne fut trouvée sur leurs dépouilles. Mais le certificat de décès n'est pas un constat médical ; il ne dit rien de l'acharnement des massacreurs, comme lorsque 50 coups de baïonnette traversèrent Bouton : « *Cela faisait frou... frou... comme la lame d'un couteau qu'on agace dans la paille d'une chaise* », raconte une femme témoin.

A chercher « des hommes » d'étage en étage, on tira aussi sur des femmes et des enfants, dont l'un fut amputé du bras. Ce parfait « nettoyage » dans la pire des traditions des armées se dénoua par un coup de théâtre, lorsque des habitantes de l'immeuble, qui s'étaient cachées sous la scène de la salle de spectacle installée au quatrième étage, réapparurent, criant à la troupe interloquée qui avait débouché par des galeries sur cette salle obscure qu'elles n'étaient que des femmes.

UN IMMEUBLE ATYPIQUE

Une douzaine de familles logeaient dans cette maison de cinq étages. Celle de monsieur Hu semble s'être échappée de *Splendeurs et misères des courtisanes*. Ces marchands tapissiers et revendeurs de meubles furent les « premiers locataires » de l'immeuble de la rue Transnonain. Le père était crieur dans une salle des ventes, sa femme avait pignon sur rue en rez-de-chaussée de l'immeuble, comme les autres boutiquiers et artisans de la maison. Deux groupes se distinguaient parmi les victimes et leurs familles. D'un côté, les Lamy/ Roblin-Daubigny (et peut-être Hu) étaient des gens de théâtre. De l'autre, les Bouton/ Godefroy/ Besson/ Breffort travaillaient dans le secteur du papier peint. La solidarité semblait forte au sein de la maison, renforcée par la complémentarité pro-

Note
1. La Société des droits de l'homme luttait pour conserver les libertés d'expression. Sa division en sections de moins de vingt personnes lui permettait de contourner la loi qui interdisait le droit d'association.

À SAVOIR

DOUZE VICTIMES

Les civils massacrés à l'intérieur du 12, rue Transnonain, à Paris, sont connus grâce au certificat de décès établi par le docteur Herne.

- **Guitard, Adolphe,** employé, plusieurs coups de feu au bas-ventre et au col,
- **Robiquet, Pierre,** 29 ans, coup de baïonnette au cœur et coup de feu à la partie extérieure de l'avant-bras droit,
- **Hu, Louis Martin,** 46 ans, marchand de meubles, coups de feu à la poitrine et au ventre, coups de baïonnette aux mêmes endroits,
- **Lepère, Jean J(osep)h,** 30 ans, doreur sur papier, coups de baïonnette au côté gauche du col et aux diverses parties du corps, coup de feu au bras droit,
- **Besson, Annette,** 49 ans, fabricante de papier de fantaisie, coup de feu à bout portant qui a emporté la moitié de la mâchoire inférieure et une partie de la face côté droit,
- **Loisillon, L(ou)is,** 20 ans, chapelier, coup de feu à la partie antérieure du col à l'épaule,
- **Daubigny, Edme,** 36 ans, peintre et vitrier, coup de feu à la partie antérieure gauche de la poitrine et à la partie postérieure de la tête,
- **Besson, Louis,** 22 ans, artiste peintre, coup de feu à la partie antérieure du col,
- **Breffort, J(ean),** 58 ans, fabricant de papiers peints, coups de baïonnette au nombril, à la partie supérieure gauche du ventre et à l'avant-bras droit,
- **Delarivière, P(ier)re,** 23 ans, clerc d'avoué, coup de feu à bout portant à la partie postérieure gauche de la poitrine,
- **Bouton, Ant(oine),** 52 ans environ, peintre en bâtiments, coups de feu à la tête et à la poitrine,
- **Thierry, P(ier)re,** 20 ans, bijoutier, coups de feu à la poitrine.

monde connaissait l'homme Doyen qui porta l'habit à la française jusqu'en 1821 et joua les ganaches avec conviction jusqu'à sa mort, c'est-à-dire en outrant le trait, ce qui passait pour une provocation : en ce temps, le terme désignait tout vieillard autoritaire.

Infatigable animateur, il donnait la réplique, formait des débutants et favorisait toutes sortes de talents, dont sans doute Deburau, le mime à la française, celui qui ne dit jamais rien. Parti de la rue Notre-Dame-de-Nazareth avec sa troupe dite « de l'Émancipation », Doyen s'était éloigné du « Boulevard du Crime » (boulevard du Temple) pour s'installer non loin, rue Transnonain. Il avait ensuite transité neuf ans par la salle du passage Molière qu'il avait louée en 1812, comme salle de bal.

LE PETIT MONDE DU SPECTACLE

Vrai sujet de scandale jamais vraiment révélé mais toujours souterrainement actif, le théâtre de l'immeuble de la rue Transnonain avait été construit sur les vestiges de la chapelle du couvent des carmélites de la rue Chapon vendu en bien national ; il était devenu salle de danse en 1796. L'usage ludique d'un lieu de prière avait un parfum blasphématoire d'autant que l'on savait, au moins jusqu'à Georges Bernanos et Francis Poulenc, que des Carmélites avaient été guillotinées durant la fessionnelle (notamment pour les décors de théâtre) et entretenue par le réseau familial. Cette société se distinguait aussi par sa liberté de mœurs. Les couples n'étaient pas toujours mariés, les divorcés nombreux ; ils vivaient en bourgeois bohèmes avant la lettre. Habitués, invités et amis, parents et dépendants se croisaient entre les étages.

Cet immeuble singulier était connu sous le nom de « Doyen », le fondateur du théâtre aménagé en 1807 aux 3e et 4e étages et auquel plusieurs de ces familles étaient apparentées. Le 14 avril 1834, on l'attaqua d'ailleurs au cri de « *Chez Doyen ! chez Doyen !* » et, la veille, les émeutiers en voulaient aux « gens de Doyen » qui les empêchaient de se replier en cas d'attaque. La marchande de meubles, Mme Daubigny, sûre de ses prérogatives, avait même ordonné à son commis de démolir un début de barricade le dimanche soir.

Doyen était pourtant mort en 1831 mais sa longévité théâtrale l'avait rendu immortel. L'artiste habitait le quartier, et tout le

Pantomime
Le gouvernement de Louis-Philippe réduit au rôle de marionnettes : de gauche à droite, Gérard (au premier rang), chef du gouvernement, Persil, ministre de la Justice, le « petit » Thiers, ministre de l'Intérieur, Guizot, le ministre de l'Instruction, le comte d'Argout avec son long nez, et Talleyrand (*La Caricature*, octobre 1834).

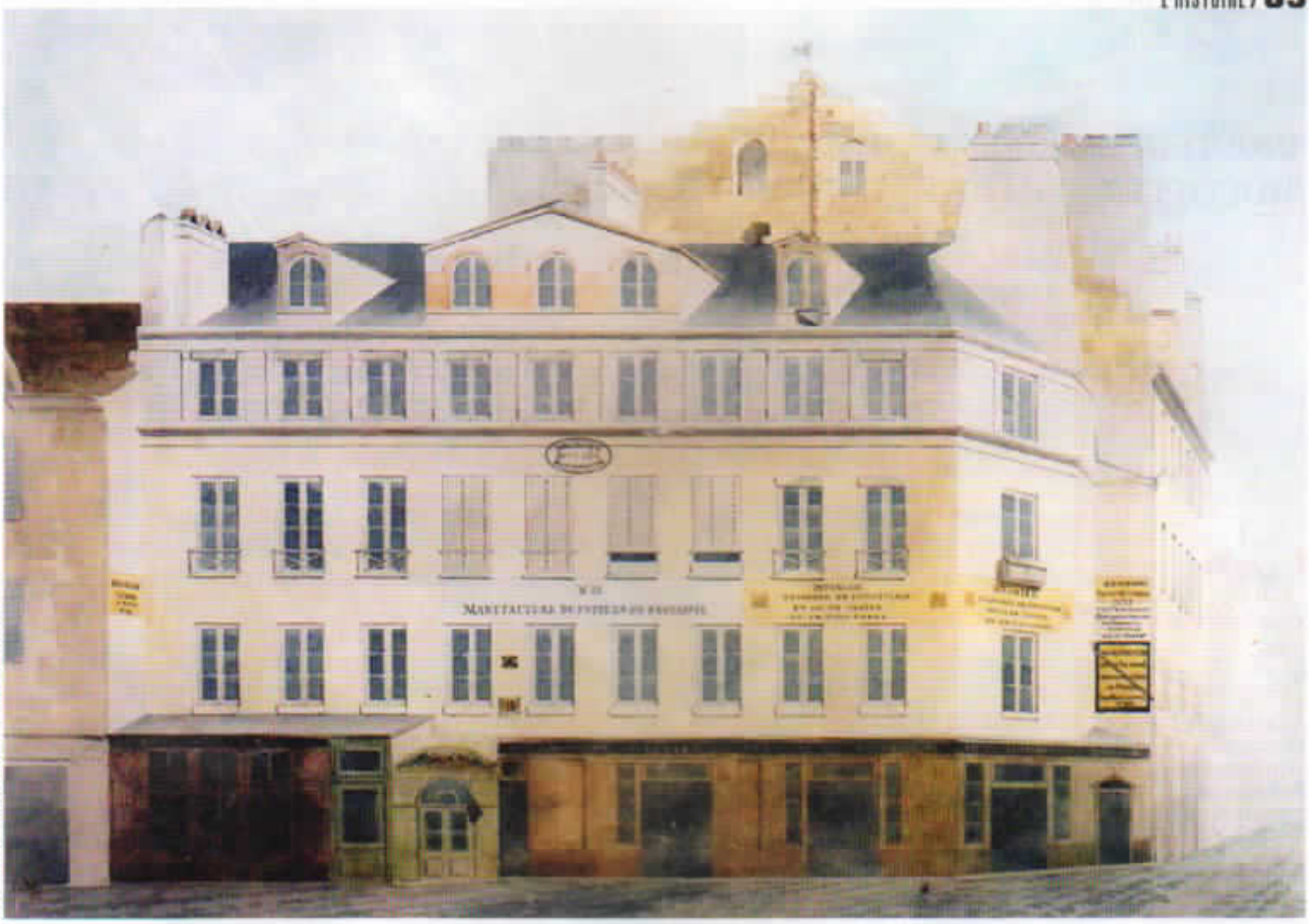

CENTRE HISTORIQUE DES ARCHIVES NATIONALES

UNE MAISON QUI CACHAIT UN THÉÂTRE

Ce dessin de la maison du 12, rue Transnonain est un document judiciaire réalisé en 1834 pour présenter les lieux du drame. Au rez-de-chaussée étaient installées des boutiques. Aux étages, activité artisanale et habitat se mêlaient. Plus inattendu, une salle de spectacle occupait les troisième et quatrième. La maison condensait ainsi toutes les suspicions du régime de Louis-Philippe : située dans le centre de Paris, elle abritait un théâtre d'amateurs, le théâtre de Doyen, qui pouvait accueillir jusqu'à 400 personnes et se jouer de la censure. En effet, les théâtres dits « amateurs » ou « bourgeois », qui ne pouvaient pas tenir caisse à l'entrée, n'avaient pas à soumettre leur texte à la censure, contrairement aux quatre théâtres officiels de Paris.

Révolution. A une sacralité tragique s'opposait donc une contre-sacralité laïque et sulfureuse, en un temps où les gens de théâtre étaient encore largement en délicatesse avec le clergé.

La suspicion contre le petit monde du spectacle s'en accrut. Doyen n'en avait cure, puisqu'il était sous statut privé depuis la réorganisation des théâtres de 1806. Les petits théâtres dits « bourgeois » étaient tolérés à condition de vivre sans caisse à l'entrée. Ils n'en étaient que moins contrôlables, *a fortiori* si leurs pratiques se mêlaient aux chalands de l'immeuble. Malheur, vengeance et violence, grandeur et fidélité se jouaient en toute bonhomie. Il semble que l'on s'amusait beaucoup des saillies et impertinences qui émaillaient les spectacles chaque semaine, même si la critique officielle raillait les boulangères et les charcutières au verbe haut et qui ne savaient pas leur rôle.

Trois gardes nationaux habitaient l'immeuble : aucun ne s'est mobilisé au moment de l'attaque[2]. L'un d'eux, alors qu'on le charriait pour ses positions orléanistes, prévenu, avait repris ses habits civils. Les deux autres étaient restés chez eux. Lors des interrogatoires, le garde national qui concéda le plus au discours officiel de l'armée, à savoir que l'obscurité du vestibule d'entrée avait fait prendre les locataires présents pour une réunion d'insurgés, désigna le plus nettement les soldats du 35e de ligne parmi les attaquants de l'immeuble. C'est là que se noue le système croisé des règlements de comptes qui firent de cette ténébreuse affaire un massacre annoncé.

Depuis l'hiver 1834, on l'a vu, la restriction des libertés s'était accrue ; en février, celle des crieurs de journaux (républicains) harcelés dès qu'ils vendaient au numéro sur la voie publique, puis, en avril, celle du mutuellisme. Sur le plan politique aussi l'intimidation jouait. Le 30 janvier 1834, le général Bugeaud avait exécuté en duel, parce qu'il l'avait traité de geôlier (de la duchesse de Berry), le député républicain Dulong, fils naturel de Dupont de l'Eure, le plus prestigieux des vieux républicains du corps législatif. Rumigny, l'aide de camp du roi Louis-Philippe, avait tout fait pour que rien ne soit évité, et, en poste aux Tuileries, il s'était dégagé de son service le temps du duel. Le jour des obsèques de l'infortuné jeune homme, les sociétés républicaines s'étaient contentées de suivre le cortège. Mais l'académicien-député Viennet, apeuré et parangon des va-t-en-guerre, s'écriait :

Notes

2. Héritage de la Révolution, la garde nationale a été réorganisée par la loi du 22 mars 1831. Louis-Philippe en fait une milice bourgeoise et ferme ses rangs aux prolétaires. Cf. M. Larrère, « La garde nationale : une milice de citoyens armés », *L'Histoire* n° 318, mars 2007, pp. 72-77.

UNE TÉNÉBREUSE AFFAIRE À RÈGLEMENTS DE COMPTES MULTIPLES AFIN DE DÉCAPITER LE « PARTI RÉPUBLICAIN »

« La légalité nous tue ! » Tous voulaient en découdre, d'autant que se préparaient les élections de juin, les premières depuis la révolution de 1830.

Le 13 avril au soir, des barricades commencèrent à s'élever vers Beaubourg. Elles furent aussitôt démolies puis reconstruites et l'assaut général fut donné le 14 au matin (la presse en parla le 15, date que l'on reprit trois mois plus tard pour légender la lithographie de Daumier). Tout rendait la bavure possible : sur injonction de Thiers, ministre de l'Intérieur, un ordre du jour très musclé avait été donné par Bugeaud le 13 au matin : *« Il faut tout tuer. Amis, pas de quartier, soyez impitoyable. »* Le ministre de l'Intérieur avait confié au général le commandement de 40000 hommes de troupe, avec les généraux Tourton, Rumigny et Lascours, et de la garde nationale parisienne.

Les soldats n'avaient pas dormi depuis plus de vingt-quatre heures. Les troupes agirent simultanément, le lundi 14 avril, à 5 heures du matin, pour détruire les barricades. Rumigny arrivait de la Bastille, les troupes de Bugeaud de l'Hôtel-de-Ville, les gardes nationaux des Marchés (le nom ancien des Halles). Les soldats du 35e de ligne qui commirent l'assaut de la rue Transnonain étaient partis de la porte Saint-Martin, sous le commandement du général Lascours, qui était allé se reposer. Or, c'était lui le libéral. En se taisant après la tuerie, le général Lascours avalisait le plan de Thiers, qui voulait en découdre, et gagna la démission du président du Conseil, le maréchal Soult (le 18 juillet) puis celle de son remplaçant, Gérard, l'autre maréchal d'Empire (le 29 octobre).

L'attaque
Gravure représentant l'attaque des troupes le 14 avril 1834. Selon la thèse officielle, la troupe, croyant que l'on avait tiré d'une fenêtre, aurait agi en représailles. Jamais rien n'a pu être prouvé concernant le tir ou l'absence de tir en provenance de la maison.

LE 35e DE LIGNE : SOCLE DU RÉGIME

Dans ce dispositif d'incertitude politique et d'instabilité ministérielle, un des socles du régime restait le 35e de ligne. Ce régiment sévissait partout où avaient lieu les pires forfaits. Dès novembre 1830, en Afrique, à Blidah (on ne dit pas encore l'Algérie), il a pris des populations civiles à revers, tuant plus de 500 hommes, femmes et enfants dans une situation trouble de passage de relais entre les différents officiers supérieurs remis en selle, par la révolution de 1830.

Tous font de la surenchère. Chacun compte sur ses réseaux à l'état-major, au gouvernement, au ministère des Affaires étrangères, qui n'était pas toujours sur la même position que celui de la Guerre. Les stratégies personnelles et les rivalités compliquaient une situation où administration de tutelle et gens du terrain, armée et gouvernement de Paris s'engageaient dans un imbroglio qui mettait *« la gangrène dans la monarchie »*.

En 1832 déjà, les libéraux de Grenoble, municipalité et magistrats, avaient accueilli avec effroi les mesures prises par un préfet qui voulait, lui aussi, « faire de l'autorité » : il avait interdit d'organiser des mascarades après l'achèvement des fêtes de carnaval. Cela n'empêcha pas de jeunes gens insolents de ridiculiser le roi et de chahuter la revue du 35e de ligne. Ils se déguisèrent selon des codes de l'éditeur et opposant à la monarchie de Juillet Charles Philipon et de son journal *La Caricature* et reprirent *Les Fossés des Tuileries*, un irrespectueux vaudeville qui avait été joué à Paris à la Saint-Sylvestre précédente.

Grenoble fut mis en état de siège, la garde nationale ne voulut pas obtempérer au préfet, mais finalement ce fut elle qui le protégea alors qu'il voulait faire investir la ville par l'armée, et interdire le dernier bal. Une manifestation avec casseroles (des chaudrons, disait-on) puis, le lendemain, une autre où le 35e de ligne prit la population à revers se soldèrent par des blessés et des barricades. S'ensuivirent le retrait, puis le retour du 35e de ligne et trois mois de provocations entre la population et ces soldats honnis obligés de s'exécuter sur le pré.

Aussi, dès qu'on les vit à l'œuvre à Paris, car ils s'étaient aussi illustrés à Nîmes (avant Grenoble) puis en Vendée et sur tous les points chauds du régime, l'alerte était donnée, la vigilance requise, la peur mobilisatrice.

La veille de la diffusion du dessin de Daumier, le 23 juillet 1834, paraissait le manifeste de l'avocat des victimes de la tuerie, Ledru-Rollin (23 juillet

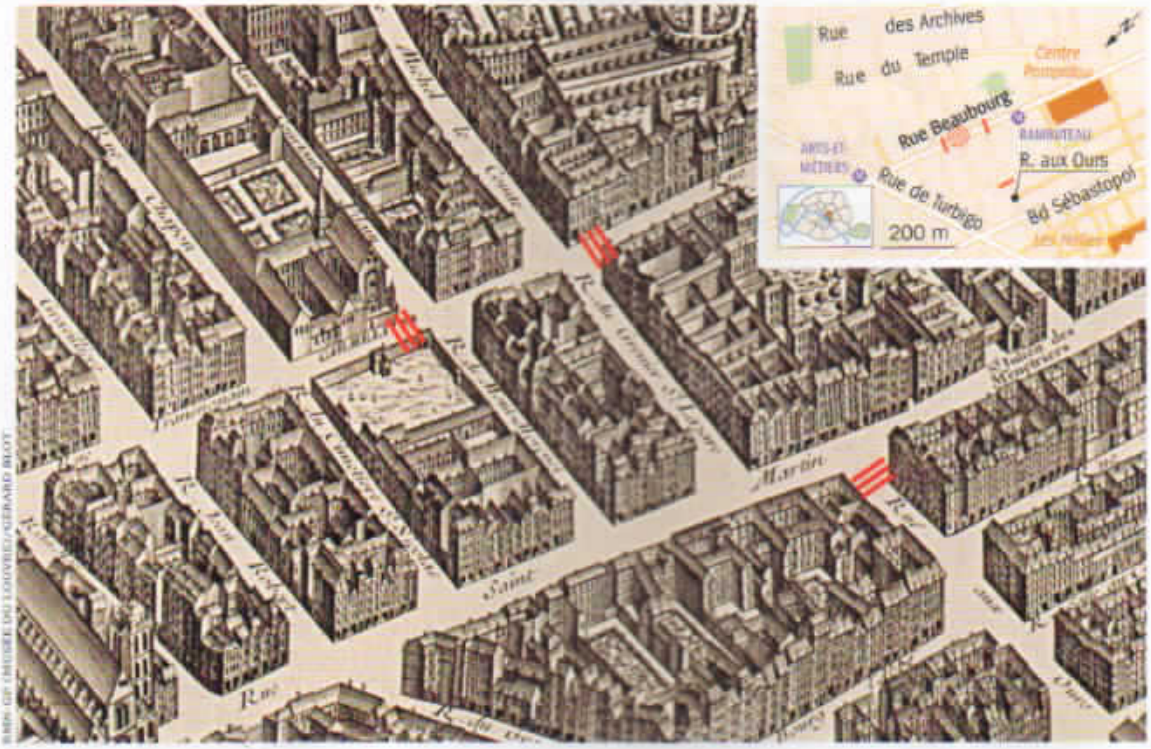

BNF, DP / MUSÉE DU LOUVRE / GÉRARD BLOT

UN QUARTIER POPULAIRE

La rue Transnonain, au carrefour des quartiers de la Porte-Saint-Denis, de Saint-Martin-des-Champs et de Sainte-Avoye, anciens VIe et VIIe arrondissements (actuel quartier Beaubourg), sur le plan dit « de Turgot » réalisé entre 1734 et 1739. On distingue bien au numéro 12 le couvent des Carmélites qui sera réaménagé en immeuble après la Révolution. En 1834, des barricades ont été dressées dans ce quartier. Ce Paris populaire et associatif de l'ancienne section des Gravilliers était alors fort actif, la rue Michel-le-Comte concentrant le trafic avant que la rue Rambuteau ne soit percée. Aujourd'hui, il ne reste plus rien de la rue Transnonain : la rue Beaubourg l'a absorbée sous Haussmann, le cadre bâti lui-même s'est modifié, la rue s'étant élargie sur le côté pair. M. B.

1834) : « Mémoire sur les événements de la rue Transnonain », préfacé par Charles Breffort, parent des victimes. Les deux publications, sans doute concertées, semblent avoir été les véritables déclencheurs de l'enquête de la Chambre des pairs : un mois plus tard commençait l'enregistrement des dépositions des témoins et le recueil de pièces, comme l'état nominatif des douze victimes.

Un énorme procès se tint en 1835 pour juger les insurgés de Lyon et de Paris ; 121 personnes (dont 59 de Lyon) furent déférées en mai devant la Chambre des pairs pour complot contre la sûreté de l'État. Pour Ledru-Rollin, il était capital de prouver, pour des raisons de responsabilité civile, que Louis Besson, le demi-frère de Charles Breffort, n'avait pas tiré depuis l'immeuble.

A Paris, où les arrestations préventives avaient été le fait du préfet de police Gisquet, ce sont les gens de la presse, comme Armand Marrast, le directeur du principal journal républicain *La Tribune*, qui furent visés ; ce dernier avait en effet révélé le scandale que reprenaient le vaudeville puis les jeunes gens de Grenoble : Gisquet, ancien associé en affaires de Casimir Perier, avait acheté au Royaume-Uni du drap de mauvaise qualité et des fusils défectueux pour l'armée. Gérard, alors ministre de la Guerre, les avait refusés, Soult acceptés. Brocardé, suspecté de concussion ou d'incompétence, Gisquet tenait absolument à museler le Mouvement.

Ainsi peut-on parler d'une ténébreuse affaire à règlements de comptes multiples qui eut pour conséquence de décapiter le « parti républicain ». Malgré les rivalités, d'Alger à Grenoble, le tropisme autoritaire de l'orléanisme prévalut et le parti de l'ordre, toutes tendances confondues, s'en fit le zélateur. De là, la ténacité républicaine à faire de la rue Transnonain un cas d'école. Les cultures politiques se font précisément de ces savoirs en marge des appareils d'État et la mémoire grise d'un moment peut gagner sa puissance des victoires du lendemain. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

M. Bouyssy, *L'Urgence, l'horreur, la démocratie. Essai sur le moment frénétique français, 1824-1834*, Publications de la Sorbonne, 2012 ;
La Guerre des rues et des maisons du maréchal Bugeaud, rééd. numérisée Chryséis, 2013.

F. Hartog, *Régimes d'historicité*, Seuil, 2003.

L. Hincker, *Citoyens-combattants*, Villeneuve-d'Asq, Presses universitaires du Septentrion, 2007.

M. Traugott, « Les barricades dans les insurrections parisiennes », A. Corbin, J.-M. Mayeur (dir.), *La Barricade*, Publications de la Sorbonne, 1997 ;
The Insurgent Barricade, Berkeley, U. C. Press, 2010.

Deux sites internet :

L'Université populaire de Saint-Denis sur dionyversite.org/liste-4p.php

Études de la caricature de Daumier sur histoire.image.org/site/etude